



## Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

### Document de réflexion sur le féminisme

Ceci est un petit document pour vous aider à préparer vos assemblées générales spéciales femmes. Il a été réalisé dans le cadre du plan d'action voté pour la session d'hiver 2004, mais les réflexions qu'il compte amener, tout comme la tenue d'assemblées et d'événements relatifs à la lutte des femmes, doivent se multiplier. Si vous n'obtenez pas quorum à l'assemblée générale que vous avez prévue, rien n'empêche de la transformer en débat et de ramener les propositions et discussions dans une prochaine assemblée générale. De plus, cette assemblée peut-être précédée et/ou suivie d'une réunion de préparation non-mixte, soirées de discussion, projections de films, conférences, tenues d'un kiosque, etc.

Nota Bene : Nous nous tenons à votre disponibilité pour assurer une présence lors des débats ou assemblées générales. Pour faire de la formation ou simplement assurer une présence « anti-sexisme », sachant que certains débats peuvent devenir houleux.

### Revendications spécifiques pour les femmes pouvant être adoptées

#### **Émanant de l'ASSÉ :**

- Pour l'avortement libre, accessible et gratuit. (Cette revendication est encore utile aujourd'hui car le gouvernement a tendance à couper de plus en plus dans ce service, le concentrant dans quelques hôpitaux, le rendant moins accessible.)
- Pour des moyens de contraception libres, gratuits, **écologiques et non-néfastes pour la santé**. (Pour éviter que le contrôle de son corps soit réservé aux femmes plus favorisées économiquement. La partie ajoutée en gras est reliée au keeper qui est écologique, non-dangereux pour la santé, mais malheureusement très peu accessible.)
- Pour la promotion et l'accessibilité des garderies publiques. (Revendication de plus en plus importante avec la nouvelle hausse des tarifs de garderies de 5 \$ à 7 \$.)
- Pour des horaires de garderies adaptées aux horaires de cours.
- *Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste* : Nous nous positionnons contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autres à la marchandisation du corps des femmes.

#### **Autres propositions :**

- *Considérant que la langue française, élaborée par des hommes, est sexiste et contribue à la perpétuation du système patriarcal puisqu'elle prévoit, entre autres, que le masculin l'emporte sur le féminin lors de la conjugaison* : Que l'association s'assure que tous les textes qu'elle produit soient féminisés, y compris les documents officiels encore utilisés.
- Considérant que le présent gouvernement libéral compte enrayer le Conseil du Statut de la femme pour en faire un sur l'égalité;

- Considérant que la situation des femmes au Québec est encore inégale à celle des hommes : Pour la conservation du Conseil du Statut de la femme,
- Considérant que les manifestations du sexisme sont multiples et qu'il faut les combattre, qu'aucun propos sexiste ne soit toléré dans les instances de l'Association, ou dans ses organes de diffusion (tracts, journaux, party, radio, etc...)
- Considérant que tous les membres de l'Association ont droit de participer aux actions, que toutes les activités de l'association offrent un service de garde mixte (tenu par des hommes et des femmes).
- Pour la féminisation à l'oral et à l'écrit dans toutes les institutions d'éducation.
- Pour la présence de garderies dans tous les établissements d'enseignement post-secondaire.
- Pour l'ajustement des prêts et bourses accordés aux mères et pères étudiants, aux frais réels que représente la charge d'un ou de plusieurs enfants.

Bien sûr, ces propositions ne sont que des exemples et nous vous invitons à faire preuve d'imagination et à les adapter à vos réalités locales.

### **Débats suggérés**

- Pourquoi les femmes sont sous-représentées dans les structures étudiantes (associations, comités)?
- Comment peut-on intéresser davantage les femmes aux affaires politiques par le biais de nos associations étudiantes et comment peut-on favoriser leur participation?
- Doit-on changer la façon de faire la politique et de structurer nos groupes politiques afin de favoriser la participation des femmes au sein de ceux-ci?
- Pourquoi le féminisme a-t-il toujours sa place dans notre société?
- Comment remettre en cause nos propres comportements pour combattre le sexisme?

Bien sûr, ces idées ne sont que des exemples et nous vous invitons à faire preuve d'imagination et à les adapter à vos réalités locales.

### **Points suggérés pour les assemblées générales spéciales femmes**

- Débat sur la place des femmes au sein de l'association étudiante.
- Comité femmes de l'ASSÉ et comité femmes locaux.
- Revendications spécifiques au féminisme (intégration d'une perspective féministe dans les cours, féminisation des plans de cours et des bibliographies, refuser les commentaires sexistes de certains et certaines professeur-e-s).
- Intégration de perspectives féministes dans les dossiers actuels de l'association étudiante (service de garde, féminisation, page femme dans le journal, organisation de soirées discussion).
- Santé et sexualité : Le rôle que l'association peut y jouer en créant des espaces de discussions, en rendant accessible de l'information relative à ces sujets, etc.
- Les femmes à l'international. (revendications, subventions à des groupes).

## **Nous joignons quelques textes de réflexions**

### **Christine Delphy :**

- PAROLES DE FEMMES (texte sur l'avortement la contraception et la sexualité), page 4.
- L'Ennemi principal description théorique, page 4.

### **Yannick Demers :**

- Les hommes et le féminisme : lorsque changement rime avec intériorisation, page 8.

Certains faits sur la violence à l'endroit des femmes (chiffres et éléments utiles), page 11.

### **Francine Descarries**

- De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial (page 14).

Lettre ouverte d'hommes contre le gouvernement Charest ayant annoncé l'abolition du Conseil du statut de la femme (page 23).

Source : [http://sisyphe.org/article.php3?id\\_article=936](http://sisyphe.org/article.php3?id_article=936)

### **Gabriel Dumas :**

- L'image de la femme (page 25).

## **Banque de livres pour comprendre la nécessité du féminisme aujourd'hui**

- BALLMER-CAO. Thanh-Huyên, Véronique MOTTIER, Léa SGIER et Terrell CARVER (dir.). *Genre et politique : débats et perspectives*, Paris, Gallimard, 2000.

- De BEAUVOIR, Simone. *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1986.

- GINGRAS, Anne-Marie, Chantal MAILLÉ et Évelyne TARDY. *Sexes et militantisme*, Montréal, Édition du CICIHCA, 1989, 283 p.

- TREMBLAY, Manon et Caroline ANDREW (dir.). *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1997, 276 p.

- TREMBLAY, Manon et Réjean PELLETIER. *Que font-elles en politique?* Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, 281 p.

Christine Delphy, l'ennemi principal, tome 1. Économie politique du patriarcat et tome 2. Penser le genre, Collection nouvelles questions féministes, Édition syllepse, Paris, 2001.

Susan Faludi Backlash, La guerre froide contre les femmes, 1993, Parisé

## **Sites internet**

[www.tao.ca/~sorcieres](http://www.tao.ca/~sorcieres)

[www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca)

<http://www.gazettedesfemmes.com/accueil/>

[http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/courants\\_01.html](http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/courants_01.html)

Voir les textes de Diane Lamoureux

## PAROLES DE FEMMES

### Comment nous en venons à avorter (nos vies sexuelles)

Le journal Le Monde a publié le 22 octobre, dans ses colonnes Débat, un texte de la sociologue Christine Delphy qui revient sur la polémique récente autour de la réforme de la loi de 1975 concernant le droit des femmes à l'avortement. Extraits.

Le gouvernement a hésité à proposer au vote une réforme pourtant minimale de la loi de 1975 permettant l'avortement. C'est que l'opposition à l'avortement, ou plutôt à la légalité de l'avortement, est grande en ce pays. La tradition de l'hypocrisie s'y maintient : tout le monde le fait, mais personne n'en parle, comme c'était déjà le cas pour la contraception au début du siècle.

Les traditions rhétoriques se maintiennent aussi : c'est au nom du "caractère sacré" de la vie que, régulièrement, des éditorialistes demandent que l'avortement soit limité, qu'il reste un "dernier recours", craignent qu'il ne soit "banalisé". Banal, il ne l'est pas, quoiqu'il soit très fréquent. Comment expliquer ce paradoxe ? Comme tous les paradoxes : les mêmes facteurs expliquent et sa fréquence et son caractère tragique.

Jamais la pression n'a été plus forte sur les femmes et les jeunes filles. La recherche du prince charmant, autrefois menée chastement, ne s' imagine plus sans moments torrides. Les publicités, au cinéma, ne présentent qu'une image du bonheur, du bien-être, de la normalité : un couple jeune en maillot de bain, en train de danser sur une plage tropicale les yeux dans les yeux. Que vendent-elles ? Du chocolat, du café, de la lessive, de la limonade ? On ne peut plus distinguer les produits, tant les "arguments" de vente sont les mêmes : beauté, jeunesse et sexualité, voilà ce qu'on nous vend. Pas n'importe quelle sexualité cependant. Ce qu'Adrienne Rich appelle la contrainte à l'hétéro-sexualité est plus contraignante que jamais. En 30 ans, l'âge moyen des premiers rapports a baissé de 20 ans à 18 ans, l'écart entre les filles et les garçons qui était de 4 ans a disparu. La révolution sexuelle est accomplie ; ses bénéfices pour les femmes continuent d'être discutés par les féministes : libération de tous et de toutes, ou réalisation du rêve masculin de libre accès à toutes les femmes ?

Selon [la sociologue britannique] Sheila Jeffreys, les sexologues des années 1920 ont réussi à imposer aux femmes non seulement le devoir conjugal mais l'obligation d'aimer ça, [elles ont réussi] à redoubler l'injonction juridique d'une injonction psychologique beaucoup plus redoutable que la première, puisqu'elle joue sur l'aspiration à la "normalité" sociale et psychologique. Cette liberté sexuelle est-elle intéressante pour les femmes - et d'abord, est-elle la même pour les femmes et pour les hommes ? Non. C'est évident.

La "révolution sexuelle" empêche les femmes de dire non, mais ne leur donne pas les moyens de dire oui. La définition de la sexualité n'a pas changé : la sexualité, c'est l'acte sexuel, et l'acte sexuel, c'est le coït hétérosexuel avec éjaculation de l'homme dans la femme, c'est-à-dire, de toutes les postures sexuelles, la plus fécondante - un héritage des premiers chrétiens qui n'est toujours pas mis en cause (c'est cette définition qui permet à Bill Clinton de dire qu'il n'a pas eu de rapport sexuel avec Monica Lewinsky). Il n'existe pas de choix quant à la sexualité que l'on peut avoir, c'est cela, ou la déviance.

D'autre part, la contraception est toujours tabou. Sa publicité est interdite en France, il n'y a toujours pas d'éducation sexuelle à l'école, alors qu'il n'y en a guère à la maison. On prône le coït tout en maintenant sous le boisseau, même si on ne les interdit pas complètement, les moyens de

se préserver de ses conséquences. Les Pères de l'Église, qui voulaient réserver l'œuvre de chair à la procréation et interdire le plaisir, [peuvent se réjouir] (...).

Ils se réjouiraient plus encore de voir que ces conséquences d'une sexualité réduite à une expression - pas la plus simple, ni la plus agréable - continuent de peser uniquement sur les femmes : c'est à elles que l'on demande de réfléchir, en même temps que de se "laisser aller". Ce sont elles qui sont censées tenter de se "protéger", dès la plus tendre enfance, car c'est dès la plus tendre enfance que les pressions des pairs pour "qu'elles le fassent" s'exercent.

Notre société met l'accent sur le plaisir et sur le plaisir sexuel, sans s'affranchir ni des conceptions de la sexualité héritées de la culture judéo-chrétienne, ni du tabou sur la contraception de même provenance, et logiquement. Car, pour cette culture, tout acte sexuel non-fécondant était une forme de contraception, et banni pour cette raison. Les contradictions présentes dans l'ancienne société sont aujourd'hui exacerbées, et ce sont les femmes qui paient le coût de cette exacerbation.

On parle d'éthique et de respect de la vie à des jeunes filles catastrophées par une grossesse.

En parle-t-on aux garçons qui sont au moins autant responsables ? Et pourquoi pas ?

Un enfant ça se fait à deux quand un couple s'en dispute la garde, mais plus quand une jeune fille est enceinte ?

Pourquoi la morale commune est-elle à géométrie si variable, sinon parce que l'intérêt de l'homme est toujours décisif, parce que c'est son choix qui règle non seulement sa conduite mais celle de toute la société, parce que la liberté des hommes continue d'être plus grande que celle des femmes, et surtout, de s'exercer au détriment de celle des femmes ?

Il est donc normal que les sociétés qui combinent, comme la France, pressions au coït et rétention sur la contraception, "révolution sexuelle" et inégalité des sexes, connaissent des forts taux d'avortement et le condamnent. Tandis que les pays qui le permettent, dans des délais deux fois plus longs que les "audacieuses" 12 semaines proposées ici (Pays-Bas : 24 semaines), dans la même logique font de l'éducation sexuelle et contraceptive et connaissent des taux d'avortement beaucoup plus bas.

Prendre le problème au moment où il débouche sur une crise : la grossesse non désirée, c'est ignorer (ou vouloir ignorer ?) qu'une crise se prépare de longue date. Vingt-cinq ans après la loi, encore 220.000 avortements par an ! Le sous-entendu est que, décidément, on ne peut pas faire confiance aux femmes. On leur donne un peu de mou et... hop ! elles en profitent pour avorter. Comme si c'était une partie de plaisir. Ce n'est pas une partie de plaisir. Cela n'a pas à être non plus la tragédie que l'on veut que l'avortement soit, qu'on fabrique avec un parcours du combattant humiliant et traumatisant.

Les adversaires de l'avortement ont réussi : les femmes arrivent aux centres d'IVG porteuses du discours attendu, et - c'est le pire B souvent sincèrement ressenti : pleines de remords et de culpabilité. Mais de culpabilité de quoi ? Ceux qui nous disent qu'il ne faut pas banaliser l'avortement, que veulent-ils dire ? L'avortement est un crime ou il ne l'est pas. Certes, la vérité, souvent, n'est ni toute blanche ni toute noire. Mais elle ne peut pas être si grise qu'on nous le dit : même avec tout le souci des nuances qu'on voudra, il faut se décider.

La société française ne veut pas se décider : c'est exprès qu'elle se maintient, dans sa majorité, dans une attitude ambivalente et ambiguë : Ce n'est pas un vrai crime, mais c'est un acte très grave [dit-elle]. Non, assez ! Si les femmes pouvaient vraiment choisir leur sexualité - et choisir signifie : non seulement connaître les conséquences de ce qu'on fait, non seulement pouvoir se prémunir, mais aussi pouvoir refuser de le faire, mais aussi avoir le choix d'autres activités aussi satisfaisantes sur le plan personnel et aussi valorisées socialement - il y aurait peu ou prou d'avortement, car les activités fécondantes seraient effectuées en connaissance de cause et avec intention, et non dans l'affolement, l'ignorance et la contrainte du groupe ou du partenaire (...).

Mais ça, ce serait une société idéale et nous n'en sommes pas là ; nous en sommes à sauver nos vies menacées par des injonctions contradictoires. Et tant que cette société idéale où tous-toutes les individu-es seraient libres de leur sexualité ne sera pas réalisée, personne n'a le droit d'interdire ni de condamner, ni même d'émettre des réserves sur la nécessité vitale de l'avortement.

Quant à sa légitimité, dans cette société idéale, l'avortement serait rare, mais aussi légal que n'importe quelle autre opération, selon le principe du droit des gens à disposer de leur corps. C'est ce principe qui a inspiré la décision de la Cour suprême des États-Unis de ne limiter la possibilité d'avortement qu'au moment de la viabilité du fœtus - au moment où il n'est plus un morceau indissociable d'un autre corps qui se trouve être celui d'une personne. Toute autre position doit rendre compte des raisons de refuser à la moitié de l'humanité ce droit imprescriptible, garanti par la déclaration universelle des droits humains - de l'homme (sic) en France... de 1948.

Christine Delphy

*Christine Delphy est chercheuse au CNRS depuis 1966. Elle a participé, dès 1968, à la constitution de l'un des groupes fondateurs du Mouvement de Libération des Femmes. Elle a cofondé avec Simone de Beauvoir les revues Questions féministes et Nouvelles Questions féministes (qu'elle dirige actuellement). Dernier ouvrage paru, en 1998, aux Éditions Syllepse, L'ennemi principal - Économie politique du patriarcat (voir ci-dessous).*

## **L'Ennemi principal**

L'Ennemi principal, c'est ce que cette théoricienne du matérialisme féministe a choisi d'appeler le patriarcat : un système autonome d'exploitation et de domination. Elle a entrepris depuis plus de vingt ans d'en constituer la théorie : l'économie politique du patriarcat.

Qui est l'Ennemi principal ? Pour la féministe qu'est Christine Delphy, il ne s'identifie ni à l'Homme avec une majuscule, ni aux hommes comme individus. Ce n'est en effet ni une essence, ni un groupe naturel : c'est un système. Or ce n'est pas non plus, ou plutôt pas principalement, pour cette théoricienne qui s'inspire de Marx mais dans un parfait esprit d'hétérodoxie, le système capitaliste.

L'Ennemi principal, c'est aussi le titre de l'article de Christine Delphy qui, publié en 1970, la première année du Mouvement de Libération des Femmes, marque le début d'une révolution dans la réflexion féministe. Delphy introduit l'idée totalement nouvelle du patriarcat défini comme structure sociale hiérarchique et inégalitaire, en refusant toute explication de la subordination des femmes en termes idéalistes - que ce soit sur des bases biologiques, naturalistes ou essentialistes, ou bien encore fondées sur l'idéologie ou sur le discours. Que ce féminisme soit un matérialisme signifie que ce sont les pratiques sociales matérielles qui rendent compte de la domination patriarcale sur les femmes.

Outre l'école du féminisme matérialiste, Delphy a créé le concept de mode de production domestique, base économique de la subordination des femmes aux hommes dans les sociétés industrielles contemporaines. Elle a introduit en France le concept de genre, qui permet d'écarter l'explication de la hiérarchie entre les hommes et les femmes à partir de la différence sexuelle - comme le prétend une opinion répandue - ainsi qu'à partir du discours patriarcal - comme le veulent les postmodernes. C'est le fait même de la relation hiérarchique qui crée ces termes : des oppresseurs, et des opprimées.

Christine Delphy, L'ennemi principal (1ère partie) - Économie politique du patriarcat, Éditions Syllepse, Collection Nouvelles questions féministes, 1998.

## **Les hommes et le féminisme : lorsque changement rime avec intériorisation**

Nous sommes fréquemment confrontés, en tant qu'hommes militant dans un milieu de gauche, à une analyse féministe de la société; que ce soit indirectement, à travers un atelier ou un débat d'instance, ou par le biais d'une action menée par un groupe de femmes du milieu, ou plus directement, lorsqu'une de nos consœurs dénonce le sexisme à son égard et sa place stéréotypée dans le groupe, ou nous interpelle face à un de nos comportements machistes. Quelle que soit la forme par laquelle nous y sommes confrontés, le féminisme nous questionne profondément dans nos attitudes et comportements masculins - ce que nous avons jusque là considéré comme notre identité profonde - nous interroge quant à notre responsabilité dans l'oppression des autres (les femmes) nous qui sommes pourtant habitués à dénoncer l'oppression créée par les autres, les capitalistes, les racistes, les fascistes.

Malheureusement, notre première réaction - qui peut souvent perdurer quelques années - lorsque nous sommes confrontés à cette juste critique, est la levée de bouclier, la négation, la défensive. Nous nous sentons agressés, bouleversés, remis en question : on nous demande, sans formules de politesse et sans possibilité de refus, de changer. Mais qui a-t-il de mal à changer, lorsque ce changement est porteur d'égalité, que nous avons le pouvoir concret de révolutionner des rapports sociaux, en commençant par notre seule volonté? C'est après tout ce que nous demandons à chaque jour à toute et chacun lorsque nous luttons contre le capitalisme, contre la privatisation de l'éducation, contre la guerre. Nous demandons aux autres ce que nous refusons de faire nous-même : accepter le dévoilement de notre position sociale, reconnaître nos privilèges, travailler à les abolir pour que cesse l'oppression et ce tant dans nos comportements quotidiens que dans la société au sens large.

### Une critique à intérioriser

Les changements qu'on nous demande ne peuvent être effectués uniquement sur le mode passif. Bien que la remise en question de nos comportements machistes doive partir de l'écoute attentive et active des revendications des femmes de notre milieu, nous ne devons pas attendre qu'une féministe pointe chaque élément problématique pour réagir : ce n'est pas à elle d'avoir à porter le fardeau de la preuve et à être constamment prise au piège dans le rôle de la dénonciatrice « casseuse de party ». Constamment attendre la critique devient une manière efficace pour éviter la critique : la personne qui dénonce, stigmatisée et isolée, à bout de patience et de souffle, finit par abandonner la dénonciation.

Une réelle compréhension du message des femmes qui interrogent nos attitudes doit mener à une intériorisation du message et à une responsabilisation. Attention, cela ne signifie pas de se prendre de culpabilisation, de s'auto-flageller et de s'accabler de tous les maux de la terre : même si la culpabilisation est un processus par lequel il arrive à plusieurs de passer, soit par sentiment d'impuissance, par vertige devant le chemin à parcourir, par le désespoir créé par la prise de conscience de notre position sociale d'opresseur - position à laquelle nous ne sommes pas habitué et qui ne constitue pas une identité agréable à porter. Il importe de dépasser ce stade, absolument stérile, de la réflexion, et de tenter de comprendre la critique qui nous est faite. Cette compréhension passe par une écoute attentive des femmes qui nous interpellent : n'ayons pas peur de questionner, sans insister et sans pression, nos collègues féministes, qui se feront généralement un plaisir de nous expliquer leur pensée si la demande semble honnête et sincère. Ne craignons pas non plus de consulter la littérature féministe, qui est souvent plus accessible

que l'on pense : nos mêmes consoeurs se feront certainement un plaisir de suggérer quelques lectures qui les ont elles-mêmes aidé à prendre conscience de leur situation.

Une prise de conscience active et dynamique aide à se sortir du schème de culpabilité et de répondre de manière plus appropriée aux revendications féministes. De plus, cela peut contribuer à faire mentir le dicton (véridique) qui dit: derrière tout homme proféministe se trouve une (ou plusieurs) féministes épuisée(s)...

### Quand notre réflexion devient réaction

Une réflexion active sur les rapports de sexe n'est pas nécessairement signe de réflexion favorisant l'abolition des rapports d'oppression hommes-femmes. Le fait que nous prenions une autonomie (normale et nécessaire) dans notre réflexion face aux faits qui nous sont reprochés peut nous amener à rompre avec l'idée initiale de celles qui nous ont interpellé. Nous recevons la critique féministe, prenons acte des faits reprochés, étudions la situation pour... céder à la peur du changement et au mode défensif et renverser la situation pour critiquer le féminisme, plutôt que se critiquer soi-même. Ce renversement peut se manifester par : le refus d'écouter, la déformation et la caricature des propos féministes (les féministes haïssent les hommes, elles veulent éliminer les hommes...), la contre-accusation, la symétrie (vous êtes aussi pires que nous...), le renversement de la situation, etc. Un de ses procédés les plus courants, se constituant en réel mouvement organisé depuis quelques années, est le renversement de situation : ce que nous nommons le « masculinisme » témoigne d'un usage systématique de ce procédé.

Ce masculinisme, que nous appliquons tous à des degrés variés à certains moments de nos vies, répond à l'appel des féministes en suggérant que l'inégalité entre les sexes existe... mais qu'elle est plutôt subit par les hommes et que les féministes en sont les coupables. Procédé typique à la droite conservatrice - un-e ministre vous a sûrement déjà accusé d'être anti-démocratique parce que vous bloquiez la rue ou manifestiez contre le G8 - qui consiste à noyer le poisson en relativisant tout (la violence est commise par les hommes et les femmes de même manière...), à accuser de mauvaise foi la personne qui vous dénonce (les féministes qui veulent le pouvoir...), à se victimiser pour éviter la critique à tout prix (je souffre en tant qu'homme, alors ne me demande pas de changer...). Le masculinisme, s'il est présent sous forme organisée, par le biais de plusieurs groupes, est surtout présent au quotidien et se manifeste dans les nombreuses résistances que nous manifestons face au féminisme. Posons-nous la question : comment est-ce que je réagis lorsque l'on me critique : suis-je ouvert, accueillant et intéressé, ou fermé, agressif et accusateur?

### Une base nécessaire

Intérioriser la pensée féministe exige enfin de nous une modification de nos perceptions des rapports de sexe et de nos valeurs à leur égard, afin de faire concorder notre vision du monde avec l'analyse de la situation que nous propose le féminisme. Les discours scientifiques nous martèlent depuis des siècles que les hommes et les femmes (tout comme les blancs et les noirs, les homos et les hétéros) sont fondamentalement différents et que cela explique largement nos différences sociales. Ces discours, qui se sont modifiés et constamment adaptés, au fur et à mesure que l'on prouvait leur invalidité, ont comme point commun leur ardent désir de prouver hors de tout doute cette différence. Nous ne nous attarderons pas ici à énumérer et réfuter les arguments propres à ces discours (toute une épreuve en soi), mais soulignerons seulement que ces discours témoignent tout bonnement d'un désir de légitimer les inégalités sociales et que ce simple fait les rend hautement suspects. Est-il nécessaire de prouver une différence fondamentale entre les

sexes alors que, aujourd'hui même, des femmes ont prouvé leur capacité à accomplir tout ce que des hommes peuvent accomplir? Alors que, si différence il y a, elles sont à ce point insignifiantes qu'elles ne jouent qu'un rôle infime dans l'organisation sociale de notre société?

Intérioriser cette critique féministe demande de nous l'intériorisation d'un idéal social dans lequel les hommes et les femmes seraient tout bonnement équivalents, ce qui permettrait à tout individu, homme ou femme, de s'accomplir dans une diversité dépassant la barrière fausse des sexes (barrière maintenue par l'existence même des sexes). Sans un idéal de ce genre, quel intérêt avons-nous à voir nos privilèges éliminés au profit d'une égalité hommes-femmes, qui ne nous apporte autrement qu'une satisfaction éthique? Sans intérêt à la réussite de l'idéal féministe, comment pouvons-nous être vraiment honnête dans notre remise en question? Sans honnêteté et engagement, comment pouvons-nous prétendre réellement supporter la cause féministe?

### Un engagement au quotidien

Ne nous décourageons pas devant la taille des objectifs à atteindre : les changements nécessaires à l'abolition des rapports d'oppression hommes-femmes sont colossaux, mais seulement vus d'en bas. Une progression au quotidien ne demande pas plus d'effort que celle que nous faisons dans notre rapport au capitalisme, par exemple. Nous ne sommes pas parfaits, ne le deviendrons probablement jamais, mais ce n'est pas vraiment ce qui importe. L'important est d'aborder les critiques avec ouverture d'esprit et réceptivité, avec honnêteté et flexibilité et surtout avec un réel désir de changement. Le cheminement sera beaucoup plus agréable si nous collaborons activement avec les féministes, beaucoup plus enrichissant pour nous. Mais rappelons-nous que ce n'est pas une simple demande qui nous est formulée : c'est une exigence. Le féminisme, comme tout mouvement d'émancipation, arrivera un jour à son but (il a déjà fait beaucoup cheminer) et il le fera avec ou sans nous. À nous de choisir notre camp...

## Certains faits sur la violence à l'endroit des femmes

### FAITS SAILLANTS

*Fait !* Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être victimes de crimes contre la personne, et notamment d'agressions sexuelles, de vols qualifiés, de tentatives de vol qualifié et de voies de fait<sup>(1)</sup>.

*Fait !* La moitié des Canadiennes (51 p. 100) ont été victimes d'au moins un acte de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans<sup>(4)</sup>.

### AGRESSION SEXUELLE

*Fait !* En 1998\*, plus de 28 952 cas d'infractions d'ordre sexuel ont été signalés au Canada dont 25 493 agressions sexuelles et 3 459 autres types d'infraction sexuelle (tels contacts sexuels, incitations à des contacts sexuels, exploitation sexuelle, inceste, relations sexuelles anales et bestialité). La vaste majorité des victimes d'agression sexuelle (85 p. 100) et des autres types d'infraction sexuelle (75 p. 100) étaient de sexe féminin<sup>(3)</sup>.

*\* 169 corps policiers de 6 provinces ont participé au Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité en 1998, ce qui ne représente seulement que 46 p. 100 du volume national des crimes.*

#### Âge des victimes :

*Fait !* En 1998, la majorité (56 p. 100) des victimes d'agression sexuelle de sexe féminin dont le cas a été signalé aux 169 corps policiers échantillonnés étaient âgées de moins de 18 ans (25 p. 100 étaient âgées de moins de 12 ans et 31 p. 100 avaient entre 12 et 17 ans). Les femmes adultes âgées de 18 ans et plus représentaient, quant à elles, 44 p. 100 des victimes<sup>(3)</sup>.

En ce qui concerne les autres types d'infractions sexuelles, 50 p. 100 des victimes de sexe féminin étaient âgées de moins de 12 ans, 36 p. 100 étaient âgées entre 12 et 17 ans et 14 p. 100 étaient des adultes<sup>(3)</sup>.

#### Lien avec l'agresseur :

*Fait !* En 1998, 33 p. 100 des victimes d'agression sexuelle de sexe féminin âgées de 18 ans et plus ont été agressées par un ami ou une connaissance, 26 p. 100 par un étranger et 25 p. 100 par un membre de la famille (y compris le conjoint ou l'ex-conjoint). Quant aux jeunes filles de 12 ans et moins, l'agression sexuelle a été commise par un membre de la famille dans 44 p. 100 des cas ou par une connaissance dans 35 p. 100 des cas<sup>(3)</sup>.

### VIOLENCE CONJUGALE

*Fait !* Plus de 22 254 cas de violence conjugale ont été signalés en 1997\*. Les femmes représentaient 88 p. 100 des victimes (19 575) et les hommes 12 p. 100 (2 679). Les femmes étaient donc près de 8 fois plus susceptibles que les hommes d'être agressées par un conjoint<sup>(5)</sup>.

\* 179 corps policiers de 6 provinces ont participé au Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité en 1997, ce qui ne représente seulement que 48 p. 100 du volume national des crimes.

#### Lien avec l'agresseur :

*Fait !* Parmi tous les cas signalés de violence conjugale à l'endroit des femmes en 1997, 70 p. 100 ont été commis par un conjoint (époux ou conjoint de fait) et 30 p. 100 par un ex-conjoint<sup>(5)</sup>.

*Fait !* Selon l'Enquête sur la violence envers les femmes (1993), 24 p. 100 des femmes célibataires âgées entre 18 et 24 ans ont déclaré avoir été agressées dans le cadre de fréquentations avec un amoureux (ami intime) tandis que chez les femmes célibataires de 25 à 34 ans, ce chiffre était de 29 p. 100<sup>(5)</sup>.

#### Type d'agression :

*Fait !* Parmi les 19 575 cas signalés de violence conjugale commis à l'endroit des femmes en 1997, 75 p. 100 des femmes ont été victimes de voies fait simples, 13 p. 100 de voies de fait armées ou causant des lésions corporelles et de voies de fait graves, 7 p. 100 de harcèlement criminel et 5 p. 100 d'autres types d'infraction avec violence tels agression sexuelle, décharge intentionnelle d'une arme à feu, enlèvement, prise d'otage, vol qualifié, extorsion, homicide et tentative d'homicide, négligence criminelle et autres infractions causant la mort<sup>(5)</sup>.

#### Nombre d'incidents :

*Fait !* En 1993, presque deux femmes âgées de 18 ans et plus sur trois ayant été agressées par leur conjoint (actuel ou précédent) l'ont été à plus d'une occasion : 35 p. 100 des victimes ont été agressées une fois, 22 p. 100 de 2 à 5 reprises, 9 p. 100 de 6 à 10 reprises et 32 p. 100 l'ont été à 11 fois et plus (le nombre d'incidents n'a pas été déterminé chez 2 p. 100 des victimes)<sup>(1)</sup>.

#### Admissions dans les refuges :

*Fait !* En 1997-1998, un total de 90 792 personnes (47 962 femmes et 42 830 enfants) ont été admises dans 413 refuges pour femmes violentées au Canada<sup>(6)</sup>.

## HOMICIDES

*Fait !* Parmi les 555 homicides commis en 1998, une personne sur trois était de sexe féminin. Les données sur les crimes résolus (c'est-à-dire 410 cas où un accusé a été identifié) indiquent que les femmes étaient presque cinq fois plus susceptibles d'être tuées par leur conjoint que par un étranger<sup>(7)</sup>.

#### Homicides entre conjoints :

*Fait !* En 1998, 57 des 70 personnes (âgées de 18 ans et plus) qui ont été tuées par un conjoint (ou un ex-conjoint) au Canada étaient des femmes (ce qui représente près de quatre cas sur cinq). Quarante-six d'entre elles ont été tuées par leur conjoint (époux ou conjoint de fait) et 11 par un ex-conjoint

(après une séparation ou un divorce)<sup>(7)</sup>.

**Fait !** Les jeunes femmes sont les personnes les plus à risques d'être tuées par leur conjoint. Au cours des années 90, le taux d'homicides par un conjoint enregistrés chez les femmes mariées, séparées ou vivant en union de fait âgées de moins de 25 ans s'établissait à 29 pour un million de couples. Ce taux était de 12 cas d'homicides chez les femmes de 25 à 34 ans, de 8 chez les 45 à 54 ans et de 6 chez les 55 ans et plus<sup>(5)</sup>.

**Fait !** De 1978 à 1997, les hommes qui ont tué leur conjointe ont eu recours à une arme à feu dans 40 p. 100 des cas, à un couteau dans 25 p. 100 des cas, aux coups dans 18 p. 100 des cas, à l'étranglement (y compris la noyade) dans 13 p. 100 des cas et à d'autres moyens (tels empoisonnement, inhalation de fumée, brûlures) dans 4 p. 100 des cas<sup>(5)</sup>.

#### Sources :

1. Statistique Canada (1995) *Portrait statistique des femmes au Canada - troisième édition*, Division des statistiques sociales, du logement et des familles - Statistique Canada, Ottawa, 192 p.-
2. Statistique Canada (mars 1999) « Délinquants sexuels », *Juristat* 19(3), Centre canadien de statistique juridique - Statistique Canada, Ottawa, Ottawa, 18 p.-
3. Tremblay, S. (juillet 1999) « Statistiques de la criminalité au Canada - 1998 », *Juristat* 19(9), Centre canadien de statistique juridique - Statistique Canada, Ottawa, 27 p.-
4. Statistique Canada (1993) « L'enquête sur la violence envers les femmes », *Le Quotidien*, Statistique Canada, Ottawa, 11 p.-
5. Fitzgerald, R. (1999) *La violence familiale au Canada : Un profil statistique*, Centre canadien de statistique juridique - Statistique Canada, Ottawa, 53 p.-
6. Trainor, C. (juin 1999) « Les refuges pour femmes violentées au Canada », *Juristat* 19(6), Centre canadien de statistique juridique - Statistique Canada, Ottawa, 11 p.-
7. Fedorowycz, O. (octobre 1999) « L'homicide au Canada - 1998 », *Juristat* 19(10), Centre canadien de statistique juridique - Statistique Canada, Ottawa, 16 p.-

## **De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial**

Communication présentée par **Francine Descarries** dans le cadre du Colloque International  
« L'accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques : quelle économie? »

Montréal, Université Concordia et UQAM, 24 avril 2003.

Je ne suis ni économiste, ni spécialiste des questions relatives à la mondialisation ou à l'intégration économique des pays du continent américain. Mais, à titre de sociologue féministe bien déterminée à participer à l'élaboration d'un projet de société basée sur la justice sociale, la démocratie et l'égalité entre les femmes et les hommes, je suis en mesure de constater, à l'instar de nombreuses autres analystes et militantes, que le point de vue des femmes, tout comme la prise en considération de la globalité de leur expérience domestique et publique, est généralement isolé dans l'analyse du processus de mondialisation ou les débats qui l'entourent, alors que les pratiques économiques alternatives que les femmes proposent dans différents coins du globe sont plus souvent qu'autrement considérées comme des expériences marginales et isolées et non comme une alternative stratégique pour penser et faire l'économie autrement<sup>1</sup>. Je retiens également des nombreuses études consultées que les femmes demeurent fort peu représentées au sein des instances d'élaboration et de décision où s'articulent les grandes orientations des ententes commerciales contemporaines (FFQ, 2002 ; Callamard, 2003; CSF, 2202; Witcherich, 1999).

Il en résulte de toute évidence une dépolitisation de la question des femmes en regard de la mondialisation (Hirata et LeDoaré, 1998), comme si c'était la condition nécessaire pour que leurs réalités socio-économiques, notamment en ce qui concerne leur mode de participation au marché du travail, tant au Sud qu'au Nord, ne soient pas entièrement gommées, passées sous silence par des organismes aussi différents que l'ONU, la Banque Mondiale ou les organisations gouvernementales et non gouvernementales en développement international. Notamment, la Banque mondiale a commandé au fil des ans de nombreuses études pour documenter des situations régionales ou mondiales et va même jusqu'à concéder « que la productivité économique d'un pays est réduite lorsque l'accès aux ressources productives favorise les hommes au détriment des femmes » (The Worldbank Group, 2000). Mais, en tel cas, si on s'intéresse à la situation des femmes, c'est essentiellement pour évaluer leur rôle dans l'amélioration de la performance économique et trouver des moyens pour contourner ou surmonter, dans l'immédiat, les obstacles auxquels elles ont à faire face en regard de leur insertion dans le marché du travail, sans vraiment s'interroger sur leurs droits et les causes profondes de l'augmentation des risques de pauvreté, de violence et d'exclusion auxquels les restructurations économiques et financières de la mondialisation les confrontent.

Ainsi, même les analyses différenciées selon les sexes consacrées à l'étude des effets de la libéralisation du commerce international ou des programmes de développement sur les femmes, bien que nécessaires, se révèlent non suffisantes. Dans le cadre de telles analyses, non seulement les dimensions et les facteurs susceptibles d'y être abordés ne sont pas nécessairement les plus fondamentaux ou risquent d'y être traités sous l'angle de leurs seules conséquences économiques

---

<sup>1</sup> À titre d'exemple, mentionnons le micro-crédit, la tontine, ou les collectives de production qui permettent aux femmes des pays en voie de développement de s'inscrire dans la dynamique économique.

immédiates (Muller, 2001), mais encore, à ce jour, les causes structurelles, culturelles et macro-économiques de l'inégalité entre les sexes <sup>2</sup> sont rarement intégrées aux modèles d'analyse.

Dans le contexte actuel de la lutte contre l'économisation des rapports sociaux ou du laisser aller « tout au marché », ce ne sont donc pas nécessairement les constats concernant les situations discriminatoires vécues par les femmes qui manquent. Ce qui fait problème est plutôt l'univocité et les biais du regard économiciste qui est adopté pour analyser et redresser les situations observées; la variable sexe n'étant trop souvent reconnue qu'à titre de variable de catégorisation ou de comparaison. Une telle situation renvoie, il va sans dire, à la difficulté de faire reconnaître une réflexion et des stratégies féministes qui amèneraient à penser et à contester collectivement les effets du patriarcat. Elle reflète également notre relative impuissance à convaincre que les accords de commerce préconisés pour favoriser la libre circulation des capitaux, des biens et des services affectent différemment les hommes et les femmes. Plus spécifiquement, en raison du rôle déterminant des dynamiques patriarcales et des rapports de force qui produisent et reproduisent une « appropriation/subordination » des femmes aux « intérêts/besoins » des hommes (Guillaumin, 1992).

Mon adhésion à l'éthique féministe comme mode de lecture des rapports sociaux sexués, m'amène donc à m'interroger, - et j'emprunte ces termes à Lorraine Guay (2001) à savoir comment « amener les gouvernements, les chefs d'entreprise, les leaders religieux, le monde de l'information, mais également les militants et le monde de la rue à se scandaliser » du fait que le néo-libéralisme s'appuie sur les fondements même du patriarcat et s'actualise aujourd'hui à travers la déstabilisation des économies locales et régionales, la sous-traitance, le démantèlement des réseaux formels et informels de soutien, le confinement des femmes au secteur informel et à l'économie de subsistance, l'apparition de nouvelles formes d'exploitation sexuelle et de violence, le renforcement de la division sexuelle du travail, le maintien des écarts salariaux, la domestication des femmes, et j'en passe. C'est, par ailleurs, à partir de l'observation de pratiques concrètes que je me demande également comment faire pour que la question de l'égalité entre les hommes et les femmes ne soit pas constamment secondarisée, alors que les opposants à la suprématie des lois du marché et des intérêts privés comme moteur du développement local, national, régional et international, sont, en dépit de leur bonne volonté, enclins à abandonner, à la première occasion venue, les revendications féministes ou la lutte au patriarcat, au nom de la productivité et de l'efficacité de leur action politique spécifique.

Comment, enfin, parvenir à ce que la revendication d'égalité entre les hommes et les femmes ne soit pas interprétée comme une « utopie » (Malysheva, 2001), voire comme une fixation féministe des sociétés occidentales est également une autre question qui m'habite ?

Plusieurs amorces de réponses à ces questions sont présentement formulées à travers la littérature scientifique ou militante. Pour ma part, l'argument que je souhaite mettre de l'avant est que toute analyse ou stratégie qui pose l'ordre économique capitaliste comme dissociable, ou au contraire équivalent à l'ordre patriarcal, souffre de cécité androcentriste et, qu'en conséquence, tout travail d'analyse socio-économique entrepris du point de vue des femmes sur l'intégration des Amériques et le processus de mondialisation des marchés, ne peut rendre adéquatement compte de la dynamique en jeu s'il ne fait explicitement référence au patriarcat et à son interaction avec le capitalisme.

---

<sup>2</sup> notamment, privation de droits formels, lois discriminatoires, normes et valeurs sociétales, développement centré sur les hommes, prégnance des idéologies religieuses fondamentalistes, absence de libertés.

Et j'ajouterais pour compléter ce premier énoncé, qu'il ne peut exister d'analyse globale ou stratégiquement efficace de l'économie de marché ou de la situation des travailleurs et des travailleuses dans la conjoncture économique actuelle sans prendre en considération, à la fois, la « transversalité des rapports sociaux de sexes » dans toutes les sphères du social, tout comme la consubstantialité de tous les rapports de division et de hiérarchie que représentent le sexe, la race, la classe, l'ethnie, la religion, l'âge, l'orientation sexuelle, pour ne nommer que ceux-là. En l'occurrence, le concept de transversalité, tel que défini par Daune -Richard et Devreux (1992), connote l'idée que les rapports sociaux de sexe constituent « une logique d'organisation du social qui forme un système » à travers la totalité de l'espace social et de ses représentations et « pratiques organisatrices de l'inégalité » (Perrot, 1995 : 48), représentations et pratiques culturelles, juridiques, économiques et politiques « autour duquel s'organise et se structure l'ensemble de la société ». Quant au concept de consubstantialité des rapports sociaux, Danièle Kergoat (2001 : 87) l'introduit pour signifier que « les rapports sociaux sont multiples, qu'ils cohabitent les uns avec les autres, et qu'aucun d'entre eux ne détermine la totalité du champ qu'il structure. C'est, conclut Kergoat dans leur consubstantialité, dans leur interaction constante que les rapports sociaux « tissent la trame de la société et impulsent sa dynamique ».

Ainsi, la prise en considération du caractère transversal des rapports sociaux de sexe, non seulement favorise l'ouverture de l'analyse féministe à l'ensemble des processus sociaux et à l'impact de la division sociale des sexes sur leur structuration et évolution, mais suggère également le développement de stratégies de femmes en tant que sujets politiques pluriels concernés par l'ensemble des problèmes qui menacent la vie en société et viennent renforcer les inégalités déjà existantes. Par ailleurs l'introduction du concept de consubstantialité des rapports sociaux entraîne l'analyse vers l'examen des clivages induits par la diversité des identités et des expériences de femmes et les incessants « déplacements frontaliers » (Perrot, 1995 : 48) et reconfigurations des divisions et des hiérarchies entre les sexes qui en résultent. Enfin, en lien plus immédiat avec la question de l'accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques, l'attention accordée au double caractère des rapports sociaux devrait nous mener à contester toute analyse ou stratégie d'action qui se contenterait d'interpeller le capitalisme néolibéral pour expliquer les différences d'impact qu'ont sur les hommes et les femmes les projets et ententes commerciales imposés au nom du processus de libéralisation de l'économie.

En effet, je partage avec plusieurs féministes la conviction que l'inégalité entre les hommes et les femmes n'est pas en soi un phénomène du capitalisme, pas plus qu'elle n'a besoin de celui-ci pour se reproduire. Et si, dans différentes parties du globe, l'oppression des femmes se voit transformée, voire renforcée par les pressions à la compétition à outrance induites par le capitalisme néo-libéral, il est tout aussi évident que celui-ci a besoin de la reconduction de rapports de sexe, qui asservissent les femmes, pour assurer son développement puisqu'il se nourrit sans aucune préoccupation éthique de toute forme d'oppression et d'exploitation. En l'occurrence, l'intérêt premier du néo-libéralisme à l'égard du patriarcat est la possibilité d'exploiter une main-d'oeuvre féminine sous-évaluée et sous-payée dans la sphère publique et vouée, dans la sphère privée, à l'entretien gratuit de la force de travail primaire du capital, soit les hommes.

A l'instar de Joëlle Palmieri (2002 : 1), il m'apparaît donc que « la mondialisation n'est ni un phénomène récent, ni même un système innovant ». Certes la rapidité avec laquelle la présente vague néo-libérale se déferle, sa dimension virtuelle, son caractère institutionnel et l'extension sans précédent du marché et du marchand sont uniques et surdéterminants (Johnson et Maryand, 2000). Mais, tout comme les précédents épisodes historiques, celle-ci s'appuie sur l'architecture du patriarcat et la canalisation/acceptation/gommage de l'oppression des femmes. Et si un ensemble de représentations et de facteurs complexes est indéniablement à l'oeuvre dans la

mondialisation, je partage avec l'anthropologue Marie-France Labrecque (2001 : 111) l'idée que « son pivot central semble bien être le patriarcat et ses contradictions ».

Dès lors, penser en soi la mondialisation néolibérale comme phénomène isolé ou dissociable d'autres rapports sociaux pour analyser et contester les réalités socio-économiques et politiques actuelles ou encore « rabattre les pratiques des groupes et des individus sous l'angle d'un seul angle de vue, quel que soit celui-ci », pour reprendre les termes de Danièle Kergoat (2001 : 85) risquent fort de « nous priver des clés d'accès à toute compréhension » des phénomènes étudiés et des pratiques sociales qui les sous-tendent, tout comme de nous entraîner vers le développement de stratégies politiques ou militantes dont la pertinence et l'efficacité peuvent facilement être mises en doute du point de vue des femmes ou d'autres groupes minorisés.

Ceci m'amène donc à affirmer que toute théorie ou stratégie critique de l'évolution économique autant mondiale, que régionale et locale doit chercher à comprendre et à manifester comment le patriarcat comme « système social distinct possédant sa propre logique et sa propre dynamique » (Delphy, 2001) détient un pouvoir structurant sur les rapports sociaux de sexe et la distribution des ressources et des richesses tout comme sur la construction des valeurs et des représentations sociales. Et comment, en conséquence, il rend possible l'ensemble des activités économiques, individuelles et collectives, générées par les nouveaux modes d'échanges commerciaux et financiers. En effet, la grande qualité de la main-d'oeuvre féminine, à travers l'histoire et dans toutes les parties du globe est d'être bon marché, plus mobile et plus accommodante que les hommes, et ceci depuis les débuts de l'industrialisation. L'invisibilité d'une forte proportion du travail productif des femmes, l'inégalité des rémunérations, de même que la représentation du travail des femmes comme travail de substitution ou d'appoint, sont bien enracinées dans le patriarcat. D'autant que dans plusieurs parties du globe particulièrement touchées par les crises sociales et économiques provoquées par la libéralisation débridée des marchés, l'accès aux connaissances et à la formation, et j'ajouterais aux prédispositions et attitudes nécessaires pour s'adapter et profiter de la « modernité », qui sont les pré-requis pour obtenir des emplois moins précaires et de meilleure qualité, continuent largement d'être déniés aux femmes sur la base de leur assignation prioritaire à leur fonction de reproductrice et à leur exclusion quasi systématique de la vie publique. Dans les circonstances, ces discriminations fondées sur l'appartenance de sexe des sujets trouvent leur légitimité dans la partition sociale et la hiérarchie que sanctionne et alimente le patriarcat. Et, si elles ne sont pas en soi, je le rappelle, un effet du capitalisme, elles sont néanmoins une condition de son développement et extension.

Pour mémoire, rappelons que le patriarcat, comme l'ont démontré les travaux de Christine Delphy (1970, 1998), possède, en tant que système autonome, une base économique, soit le mode de production domestique et son corollaire, la division sexuelle du travail, de même qu'une base politique, soit la capacité de la « classe » des hommes d'exercer son autorité/pouvoir sur la « classe » des femmes. Non réductible à une incidence idéologique du capitalisme, comme l'ont longtemps affirmé les marxistes, ou encore à un mode « naturel » d'encadrement des rapports sociaux de sexe comme le soutient toujours le raisonnement patriarcal, il est un système sociopolitique et économique autonome dont la dynamique « imprègne et structure l'ensemble des activités humaines, collectives et individuelles ». (Delphy : 2000 : 146) et se traduit dans la division sexuelle du travail. Autrement dit, le patriarcat est un « principe de partition de l'humanité en « homme » et femmes », il est, comme nous le rappelle Christine Delphy, un « système de genres » qui résulte dans « la mise en oeuvre concrète et particulière de la différenciation des dominants et des dominés nécessaires à tout système de classe »

Le patriarcat n'est pas le seul système de division ou d'exclusion qu'expérimentent les femmes. Comme le capitalisme ou le racisme, celui-ci change de visages au gré des conjonctures, des périodes historiques et des espaces géo-politiques. Il est loin de s'exprimer de la même manière, ou avec la même intensité d'un pays à l'autre, d'un contexte religieux à un autre, d'une classe à une autre, etc. Mais le patriarcat a ceci de spécifique qu'il est basé sur une relation sans nulle autre pareille. D'une part, dans aucune autre relation de pouvoir des liens sociaux d'intimité, de filiation, d'amour et d'affection, de sollicitude et de dépendance n'interviennent aussi fortement entre les hommes et les femmes en présence. D'autre part, la nature même de ses relations amène très souvent, les femmes elles-mêmes à adopter les points de vue et les causes du groupe dominant aux dépens de leurs propres intérêts et revendications.

L'argument de Folbre et Hartman (1989, ) à l'effet que la ségrégation sexuelle, la faiblesse des salaires féminins et la dévalorisation du travail non-marchand sont des exemples de la « complémentarité » entre le patriarcat et le capitalisme et rendent difficile toute tentative de changement au sein des rapports de sexe est convaincant. La preuve n'est plus à faire, le modèle de développement néo-libéral, on le sait depuis longtemps, renforce les normes et valeurs des systèmes patriarcaux basés sur l'assignation des femmes à la sphère domestique, la nonreconnaissance de leur travail « invisible », la sous-évaluation et déqualification de leur travail « visible » surtout dans les secteurs des soins et des services, et plus grave encore dans le secteur informel et les économies de subsistance. Il contribue également à élargir les fossés déjà existants entre les hommes et les femmes en ne favorisant pas un égal accès aux ressources culturelles, sociales et politiques, ce qui vient encore amplifier le désavantage initial des femmes par rapport aux hommes. Cela étant, il me semble qu'il faille éviter, comme le suggère l'analyse de Folbre et Hartman, de déduire de l'enchevêtrement des dynamiques en cause, que patriarcat et capitalisme constitueraient un seul et même système unifié, mais plutôt de voir combien patriarcat et capitalisme dépendent dans la conjoncture actuelle l'un de l'autre, mais pourraient en d'autres circonstances, en raison de leur autonomie respective, survivre l'un en l'absence de l'autre.

Ainsi, il est possible d'envisager, en prenant appui sur les analyses de Carol Johnson (1996: 201) que si pour l'heure il est indéniable que le capitalisme tire profit des bas salaires versés aux femmes et de la mobilité de cette main-d'oeuvre, il est tout aussi vraisemblable d'envisager que le sexe n'est pas la seule variable sur laquelle le capitalisme pourrait bâtir sa marge de profit et recruter une main-d'oeuvre malléable et dépendante. Et j'ajouterais, que le patriarcat n'a pas attendu l'avènement du capitalisme pour se développer comme principe organisateur des sociétés<sup>3</sup>. Aussi, bien qu'il existe des rapports de complémentarité indéniable entre les deux systèmes, leur interaction n'est pas absente de tensions et de contradictions, comme le postulent certaines auteures dont Christa Witcherich (1999) dans *La femme mondialisée*, situation qui engendre nécessairement une bi-polarité dans la façon d'interpréter la mondialisation du point de vue des femmes, Il s'avère, en effet, que la multiplication des échanges commerciaux et la modernisation des structures et des institutions susceptibles d'en résulter peuvent constituer un vecteur dynamique de l'égalité entre les sexes puisque pour certaines catégories de travailleuses. Au Nord notamment, l'intégration continentale comme la mondialisation des marchés peuvent représenter de véritables opportunités de réalisation et de mobilisation professionnelles pour les femmes qui oeuvrent dans les secteurs de pointe, tandis que pour les femmes du Sud, elles créent des opportunités d'emplois pour un très grand nombre femmes ; opportunités d'emploi qui

---

<sup>3</sup> « Les explorations spatiales ou temporelles, indigènes ou exotiques » des anthropologues, observe à cet égard Michelle Perrot (Perrot, 1995 : 47) « ne leur livrent que de la domination masculine : domination des systèmes de valeur et de représentations, domination plus complexe des pratiques et de leur classement : de l'idéal et du réel. Les historiennes, pour leur part, ont fait litière des thèses du matriarcat originel et déconstruit les antiques mythologies des femmes au pouvoir ».

peuvent constituer une voie de sortie de la pauvreté ou de la dépendance à l'égard d'un conjoint, d'un père ou d'un frère. À ceci près, que le modèle de recrutement qui domine est celui d'une main-d'oeuvre féminine mobile, flexible et bon marché, et qu'une plus grande participation des femmes aux activités économiques est loin de leur garantir un accès aux marchés les plus rentables, une autonomie relative, voire l'égalité entre les hommes et les femmes.

De même, l'ouverture des frontières, l'accès à l'information et à la communication introduisent des nouvelles possibilités d'échanges et de solidarité entre femmes sans équivalent dans l'histoire ; opportunités qui les ont déjà menées, lors de la Marche mondiale en l'an 2000, à se concerter pour revendiquer une meilleure reconnaissance de leurs droits fondamentaux et de la valeur de leur travail et à contester l'omniprésence et l'omnipuissance du capital dans le contexte actuel de la mondialisation. Cela étant, la plupart des éléments statistiques disponibles, quelle que soit leur source, confirment que, pour l'heure, le processus de libéralisation de l'économie contribue surtout à accentuer les inégalités économiques, non seulement entre les pays et les divers groupes économiques au sein d'un même État, mais également entre les performants et les non performants, entre les hommes et les femmes, et entre les femmes elles-mêmes (FFQ, 2002). Le « cercle des gagnantes » constate Aissatou Thioubou (2002 : 1) demeure dès lors fort restreint et « les dégâts de la montée en puissance du néolibéralisme, qui prône la dictature des marchés et la liberté du commerce continue de toucher en premier lieu les femmes, qui font partie des couches les plus vulnérables de la société »

Bref, l'idée qui sous-tend le présent exposé est que, dans la mouvance plus large de la mondialisation et de l'intégration économique transcontinentale, l'interaction instrumentale entre l'ordre économique néo-libéral et l'ordre patriarcal, autrement dit la dépendance de l'exploitation capitaliste à l'égard du système patriarcal, et son corollaire la consolidation de la division sexuelle du travail, doit être intégrée comme dimension centrale de la construction théorique des modèles théoriques ou de l'élaboration des stratégies d'action. Sinon cette construction risque de demeurer partielle, partielle ou carrément erronée. Loin d'être épuisée, l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme doit donc être réexaminée pour tenir compte des effets de la globalisation capitaliste, de la montée des droites politiques et des fondamentalismes religieux, toute comme de l'abandon par plusieurs États de leurs visées sociales-démocrates<sup>4</sup> et de l'accentuation des clivages socio-économiques entre les femmes elles-mêmes. L'importance de concevoir, l'autonomie, l'interdépendance, l'interfécondation entre les deux systèmes et l'exploitation capitaliste des structures et des institutions patriarcales, s'impose d'elle-même, il me semble, tout comme l'intérêt de maintenir vivante la réflexion autour de ces deux termes et de les ré/introduire systématiquement dans la construction de nos modèles d'analyse et de mobilisation politique. Le capitalisme se nourrit littéralement des opportunités que lui ouvrent le patriarcat d'accéder à une main-d'oeuvre flexible à bon prix, délocalisable ou disponible pour la sous-traitance, tandis que ce dernier se voit renforcé par les écarts, les disparités qu'introduit l'inégal accès aux ressources sociétales et aux valeurs de la modernité que génère, toutes choses étant égales par ailleurs, la mondialisation de l'économie, des communications et de l'information. Dans cette perspective, il nous faut convenir que, non seulement la mondialisation est tributaire du patriarcat pour élargir son emprise, pourvoir à l'entretien de son bassin primaire de main-d'oeuvre, réduire ses coûts de production et s'approvisionner en main-d'oeuvre, mais encore que le capitalisme néo-libéral vient, par effet de

---

<sup>4</sup> En tout état de fait, il est clair que la quête d'égalité des femmes et leur volonté d'autonomie se voient, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud, lourdement menacées par le retrait des États qui, sous l'impact de divers ordres de pressions économiques et financières, consentent à réduire leurs mesures de soutien social et à avoriser le laisser-faire, si ce n'est au contraire d'imposer des mesures autoritaires contraignantes qui tendent à fragiliser certains acquis et protections obtenus de longue lutte par les femmes.

retour, renforcer les pouvoirs contraignants du patriarcat. Ne serait-ce, d'une part, qu'il induit une réduction des zones d'intervention des États dans le champ social, interventions sur lesquelles les femmes s'étaient largement appuyées au cours des dernières décennies pour obtenir un soutien social, faire respecter leurs droits ou exercer une citoyenneté participative. Et, d'autre part, qu'il exacerbe le pouvoir de la « classe » des hommes sur la classe des « femmes » en misant sur la division sexuelle du travail et les diktats de l'ordre patriarcal pour assigner en priorité les femmes à leur « vocation » maternelle et de soins et reconduire, dans plusieurs parties du globe affectées par un fondamentalisme sexiste, un droit de contrôle, affirmé comme naturel, des hommes sur les activités des femmes (Labrecque, 2001).

Enfin, en guise de conclusion, je répéterai ici ce que plusieurs ont dit avant moi. Les oppressions néo-libérale et patriarcale sont des phénomènes complexes qui s'exercent différemment selon les groupes ou les catégories de citoyennes et de citoyens concernés. La classe, la couleur et le sexe sont sans aucun doute des facteurs déterminants « de la situation et de la position d'une personne dans la société », mais d'autres facteurs sont également importants et peuvent même devenir surdéterminants dans des conditions spécifiques (Groupe féministe autonome du Danemark, 2001), notamment, l'appartenance religieuse ou ethnique, le fait de vivre ou non dans un pays industrialisé ou dans un pays où les droits démocratiques de toutes et tous sont protégés ou non, de l'orientation sexuelle, de l'âge, etc. Certes, bien que les conditions de vie des individus-es à travers le globe soient de plus en plus liées entre elles, l'impact de ces conditions sur les femmes varient considérablement d'une sphère géo-politique à l'autre, d'un espace religieux à l'autre, d'un niveau éducatif à l'autre, en fonction des places et des positions qu'elles occupent respectivement au sein des sphères publiques et privées, ainsi que des rôles culturels et sociaux qu'elles sont autorisées à y jouer. L'oppression dont les femmes font l'expérience est sans aucun doute susceptible d'être très différente. Mais, en dernière instance, leur oppression sera marquée de manière inéluctable par l'interaction du patriarcat avec les autres systèmes de division et de hiérarchisation que sont la classe et l'appartenance ethnique.

Francine Descarries  
2003-04-28

## Références

- Callamard, Agnès (2003). « *Les femmes à l'assaut du ciel* », *Manière de voir*, No. 68, mars-avril 2003.
- CSF : Conseil du Statut de la femme, (2001) « *Les Québécoises, la mondialisation et la Zone de libre-échange des Amériques : une première réflexion.* » Québec, Conseil du Statut de la femme.
- Daune-Richard, Anne-Marie et Anne-Marie Devreux (1992). « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », in *Recherches féministes*, vol. 5, No 2, 7-30.
- Delphy, Christine (2000). *Théories du Patriarcat*, in Hirata, Helena, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (eds). *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, 141-146.
- Delphy, Christine (1998), *L'ennemi principal*, « Économie politique du patriarcat », Paris, Syllepse, 1998 (première édition dans *Partisans*, vol. 54-55, 1970).
- FFQ : la Fédération des femmes du Québec et la Marche mondiale des femmes (2002). *Les femmes et la mondialisation*. Mémoire soumis à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale.
- Folbre, Nancy et Heidi Hartman (1989) « The persistence of patriarchal capitalism. *Rethinking Marxism*, Vol. 2, No 4, 90-96.
- Groupe féministe autonome du Danemark, *Perspectives féministes*, <http://perso.magic.fr/nac/webnac4/fs/tripl.htm>
- Guay, Lorraine, *L'autre dialogue inégal...ou la longue marche des femmes vers l'égalité*. <http://www.cetim.ch/dialogue/01dial-2.htm>
- Guillaumin, Colette (1992). *Sexe, race et pratique de pouvoir, L'idée de nature*, Paris, Côté- Femmes « recherches » (textes de 1977 à 1992).
- Hirata, Helena et Hélène Le Doaré (1998) *Les paradoxes de la mondialisation*, Cahiers du Gedisst 21, Paris. IRESCO-CNRS. 5-34.
- Johnson, Pierre-Marc et Karel Mayrand (2000). *Au-delà du commerce international : pour une gestion élargie et mieux intégrée de la mondialisation*, Institut de recherche en politique publique, Montréal, Collection Enjeux publics, Vol. 1, no 3 (fr).
- Johnson, Carol (1996). « Does Capitalism Really need Patriarchy ? Some Old Issues Reconsidered », *Women's Studies International Forum*, Vol. 19, No. 3, 193-202.
- Kergoat, Danièle (2001). « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », dans *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, *Actuel Marx*, Numéro 30, 2001, 85-100.
- Labrecque, Marie France (2001). L'économie politique de la construction des genres chez les Mayas du nord du Yucatan au temps des maquiladoras », *Anthropologie et Sociétés*, 2001, vol 25 (1), : 99-115.
- Le Doaré, Hélène, « Les femmes sont-elles différentes ou divisées ? Une question posée aux mouvements sociaux, in Descarries, Francine et Elsa Garlerand (dirs), Actes du colloque « *Le féminisme, comme lieu pour penser et vivre diversité et solidarité* », Montréal, Alliance de recherche IREF/Relais-femmes , 25-36.
- Michelle Perrot (1995). "Identité, égalité, différence. Le regard de l'histoire", in Ephesia, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, Éditions La Découverte, 39-56.
- Muller, Michel, (2001) *La dimension sexuelle*, [http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id\\_article=740](http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=740)
- Palmieri, Joëlle (2002) *La résistance mondiale des femmes au libéralisme*, [http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id\\_article=638](http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=638)
- Thioubou, Aissatou (2002), *Les femmes principales victimes de la mondialisation*, [http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id\\_article=608](http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=608)

Walby, Sylvia (1990). *Thorizing Patriarchy*, Oxford/Cambridge, Basil Blackwell.

Wichterich, Christa (1999). *LA femme mondialisée*, Bonn, Solin, Actes Sud.

World Bank Group, Region Afrique Findings (2000) *Ghana : Le role des femmes dans l'amélioration de la performance économique*", <http://www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind145.htm>

## **Lettre ouverte d'hommes contre le gouvernement Charest ayant annoncé l'abolition du Conseil de Statut de la femme**

Madame Michelle Courchesne

Ministre des Relations avec les citoyens (et les citoyennes) et de l'Immigration, chargée de l'application de la Loi du Conseil du statut de la femme

Madame,

En tant qu'hommes engagés dans la promotion de l'égalité et de la justice sociale, nous tenons à vous faire part de notre vive inquiétude devant une éventuelle abolition du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine, ou encore une dilution de leurs rôles respectifs dans une approche dite intégrée où la symétrisation des conditions féminine et masculine conduit à un cul-de-sac.

Nous voulons que le Conseil et le Secrétariat poursuivent chacun sa mission de vigile face au sexisme et de promotion des droits des femmes à l'égalité. Votre gouvernement se doit de respecter la loi, plus précisément celle qui a créé le Conseil du statut de la femme et qui lui a confié la tâche de lutter contre les injustices que continuent à vivre les femmes en tant que femmes.

Aucun autre organisme ne pourrait remplacer le CSF et le Secrétariat. Chacune à sa façon, que ce soit auprès de gouvernements successifs ou auprès de groupes et d'individuEs dans toutes les régions du Québec, ces instances ont réussi à stimuler et à éclairer des débats de société importants. Elles ont canalisé des énergies vitales et su mettre de l'avant des propositions concrètes, contribuant ainsi à construire graduellement une société plus démocratique, plus inclusive et un peu plus égalitaire entre les hommes et les femmes. Hommes et femmes ont profité de leur travail de longue haleine en vue de l'émancipation des rôles et stéréotypes traditionnels.

Au plan international, le Québec fait l'envie de plusieurs sociétés. L'avant-garde de la pensée et des analyses portant sur les rapports entre les hommes et les femmes, leur rayonnement dans les autres communautés, les liens privilégiés entre les "groupes de la base", les milieux intellectuels et les instances décisionnelles ont construit graduellement cette position québécoise avantageuse. Sans s'y réduire, celle-ci a été possible à cause de contributions comme celles du Conseil et du Secrétariat. Comme société en plein coeur de la modernité, ne serait-il pas souhaitable de miser sur nos points forts pour avancer davantage, plutôt que de se désresponsabiliser délibérément ?

Dans la présente conjoncture occidentale de remise en question de plusieurs avancées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, la présence et la pratique de ces deux organismes prennent une importance et une signification renouvelées. Les dangers de recul sont bien suffisamment réels, les inégalités bien suffisamment persistantes, sans que le Québec se prive de ces outils d'avancement essentiels. La nécessité de leurs contributions n'a jamais été aussi grande alors que la montée de la droite, fût-elle néolibérale, religieuse ou masculiniste, cible particulièrement les femmes et que s'accroissent leurs besoins.

Se priver de ces apports serait se diminuer comme société. Ce serait surtout appauvrir injustement, dans une politique à courte vue, les générations de garçons et de filles qui nous suivent. Il serait particulièrement désolant de laisser entendre que tout progrès des garçons et des hommes appelle une mise au rancart des outils de promotion des droits de celles qui nous ont toujours invités à partager leur lutte pour l'égalité.

Nous sommes déterminés à préserver l'existence, le financement et la vocation de ces organismes.

► Pour ajouter votre nom à la liste suivante, écrivez à cette adresse :  
[martin@laurentides.net](mailto:martin@laurentides.net)

## **L'image de la femme**

Par Gabriel Dumas

A) Dans cette recherche nous allons parler des stéréotypes, mais plus précisément de l'image de la femme car elle est la première à souffrir de son image. L'image stéréotypée de la femme amène plusieurs inégalités sociales telles la conception de la femme objet qui n'est là que pour satisfaire sexuellement l'homme.

Nous croyons donc que ce sujet en est un d'importance capitale car l'oppression des femmes a déjà bien assez duré. Les femmes sont les premières victimes du patriarcat et ce, depuis toujours.

B) Les mouvements féministes ont largement contribué à changer l'image de la femme que le commun des mortels avait. La femme n'est maintenant plus reconnue comme n'étant capable que d'être une mère de famille et une femme de ménage (malgré tout il y a encore beaucoup de travail à faire sur ce sujet). Ce qui est déplorable c'est que comme le dit un article sur les stéréotypes : *dans plusieurs médias on est venu remplacer la "bobonne" par une superwoman qui combine avec succès une carrière enrichissante, l'éducation des enfants, une maison digne de Blancheville, un look à la fois sexy et sophistiqué, des amitiés entretenues et enfin une vie amoureuse fabuleuse.* L'image de la femme a de la misère à s'émanciper complètement de tout stéréotype et cela est causé, en grande partie, par les médias (particulièrement la publicité au sein même des médias) qui conservent et propagent l'image de la femme-objet sexuel. Un exemple : rare sont ceux qui osent utiliser des femmes plus en chair pour faire la publicité d'un produit quelconque; l'on préfère utiliser une aryenne anorexique et plastifiée (chirurgie plastique, cheveux blonds, yeux bleus, côtes bien visibles...). L'évolution de l'image de la femme est un changement qui se propage partout sur la planète à des rythmes bien différents ... On ne fait que commencer à revendiquer la liberté des femmes au Moyen-Orient alors qu'en Europe et dans les pays Occidentaux la lutte est commencée depuis belle lurette. La raison de ceci est simple; le patriarcat est un système oppressant les femmes de plusieurs manières (physiques ou psychologiques) et nous en avons tous et toutes assez. Ce système existe depuis bien trop longtemps et nous devons le faire réaliser à tout le monde pour ensuite pouvoir mieux le détruire.

### **Le défi à relever**

Même s'il est plutôt difficile de prédire le futur vu le nombre important de facteurs et d'acteurs totalement différents engagés dans cette lutte, je crois que nous évoluons vers une société plus compréhensive. Il y a beaucoup plus de monde conscient des injustices entre sexes. Si nous nous y mettons tous et toutes nous pouvons construire un monde où il y aura une réelle égalité entre les sexes. Un monde conscientisé où tout le monde comprendra les effets pervers du patriarcat car ce système est inacceptable. Non seulement le patriarcat opprime les femmes et a des répercussions telles que la violence conjugale ou l'image de la femme objet, mais en plus il touche aussi l'homme qui devient aliéné. Le si haut taux de suicide chez les jeunes hommes montre bien que la pression exercée par les "critères de performance et de normalité" dictés par le système patriarcal sont insupportables pour plusieurs jeunes dans notre société. Par exemple: un jeune homosexuel le moins efféminé allant à l'école secondaire aura de la misère à socialiser et se fera humilier car les autres jeunes ont appris de leur père que pour être un homme il faut être fort, ne pas montrer ses sentiments et savoir "cruiser les filles" (les bonnes vieilles valeurs véhiculées par le patriarcat). Ce jeune garçon aura de fortes tendances à déprimer et à s'exclure. Ce qui peut éventuellement l'amener au suicide. C'est pourquoi je crois que nous devons vivement intervenir et essayer d'enrayer la propagation du patriarcat car ce système a déjà fait trop de dommages. Il ne suffit que d'aller dans à peu près n'importe quelle boutique de linge et de voir ce que l'on y vend pour les jeunes enfants... Au Zeller il se vend des G-String et

de la "fine lingerie" pour des fillettes de 7 ans. Lorsque l'on accepte que sa fille de 7 ans soit un objet sexuel je crois que quelque chose ne fonctionne pas tout à fait normalement ... Je crois donc que nous devons détruire le système patriarcal le plus rapidement possible et ceci passe par la destruction ou la réforme des publicités, par une modification radicale du contenu des médias et surtout à travers un changement drastique du mode de pensée de toute la population. C'est une lourde tâche? Certainement! Mais le résultat en vaut plus que la peine!! Si enfin nous pourrions tous et toutes comprendre qu'entre les hommes et les femmes les différences ne sont que physiques (et quasi sans importance) à la naissance. La raison pour laquelle nous pensons différemment, que nous avons des aptitudes différentes est que nous avons été élevés de manière différente selon le fait que nous étions soit un homme, soit une femme. Si nous pouvions réellement le comprendre il n'y aurait plus de dominant et de dominée .